Communiqué APH 19 septembre 2018

Ma Santé 2002 : Action Praticiens Hôpital salue un plan ambitieux mais demande des actions immédiates

Action Praticiens Hôpital, qui réunit Avenir Hospitalier et la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, approuve les orientations du plan Ma Santé 2022 exprimées par le Président de la République le 18 septembre devant l'ensemble des acteurs de santé.

Néanmoins, ces annonces ne répondent pas directement aux difficultés majeures que rencontrent aujourd'hui les hôpitaux publics et leur personnel car elles ne pourront produire leurs effets que dans des années, alors que le système hospitalier public souffre et est au bord de la rupture.

La **suppression du numerus clausus** et de son gâchis humain est une bonne nouvelle, d'autant plus qu'il est contourné depuis des années par l'importation de praticiens à diplôme étranger.

La création d'un label « **hôpital de proximité** » facilitera la restructuration des plateaux techniques chirurgicaux et obstétricaux qu'il n'est plus possible de maintenir pour des raisons de sécurité. Encore faudra-t-il qu'un accompagnement financier et humain soit à la hauteur de ce défi !

La structuration des soins ambulatoires au travers des **Communautés professionnelles territoriales de santé** (CPTS) pourront améliorer l'accès aux soins de nos concitoyens et désengorger les services hospitaliers, notamment les urgences qui pallient aujourd'hui le désengagement de la médecine ambulatoire de la permanence des soins. Mais il faudra pour cela que les professionnels libéraux acceptent les contraintes que cet engagement leur imposera.

La création d'un nouveau métier d'**assistant médical** devrait permettre de dégager du temps médical en ambulatoire. Cependant le même problème existe dans les établissements de santé et qu'il faut aussi proposer des solutions. Le **développement du numérique** peut y contribuer si les moyens investis sont à la hauteur et les solutions proposées ergonomiques et interopérables.

Action Praticiens Hôpital se réjouit également de la publication du rapport de la mission menée par Aurélien Rousseau, désormais directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France, dont les préconisations ont été reprises par ce plan**. La création d'un statut unique de praticien hospitalier, le renforcement de la participation des médecins au pilotage stratégique des établissements, la réaffirmation de la place des services et la nécessité d'une approche renouvelée du management des ressources humaines hospitalières** sont autant d'éléments que notre organisation défend depuis de nombreuses années.

Action Praticiens Hôpital accueille favorablement l'augmentation de l'ONDAM de 0,2 % par rapport aux annonces antérieures **mais ce geste positif est insuffisant pour permettre aux hôpitaux publics de résorber leur déficit**. En 2018, les hôpitaux étaient appelés à faire 960 millions d'euros d'économie et le gouvernement demande une économie de 1,2 milliards d'euros sur la masse salariale d'ici 2022. **Ces annonces contradictoires doivent cesser**. Action Praticiens Hôpital demande l'abrogation de ce plan d'économie et exige que les tarifs GHS 2019 ne soient pas diminués comme tous les ans, en attendant une **réforme annoncée de la Tarification à l'activité** qui doit en supprimer les effets pervers.

Enfin, Action Praticiens Hôpital attire l'attention du Président de la République sur l'état actuel du **système de soin psychiatrique**, dont les ressources ont été asséchées depuis des années par une politique financière inexorable du rabot. Il est absolument nécessaire qu'une attention particulière lui soit accordée et que les professionnels soient enfin écoutés.

Dans les semaines et les mois qui vont suivre, Action Praticiens Hôpital sera particulièrement attentif à la mise en œuvre des mesures annoncées le 18 septembre, et continuera à apporter dans un esprit constructif son concours et ses propositions en coopération avec les autres acteurs hospitaliers.

Contacts :
Jacques Trévidic, Président CPH, Président APH
Renaud Péquignot, Président AH, Vice-président APH
Marc Bétremieux, Secrétaire général APH
Raphaël Briot, Trésorier APH
Nicole Smolski, Présidente d'honneur APH